

# GUIDE DU TRI Saulnois

## ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

### Votre contact

#### Service Déchets Ménagers

Communauté de Communes du Saulnois



Horaires d'ouverture au public

☎ 03 87 05 24 36

📧 [dechets@cc-saulnois.fr](mailto:dechets@cc-saulnois.fr)

📍 14 ter, place de la Saline  
57170 Château-Salins

📍 Centre Technique Communautaire  
(Bâtiment orange)  
Zone d'activités de Morville-lès-Vic

Lundi	8h30 - 12h30	Fermé au public
Mardi	8h30 - 12h30	Fermé au public
Mercredi	8h30 - 12h30	Sur rendez-vous de 14h - 17h*
Jeudi	8h30 - 12h30	Fermé au public
Vendredi	8h30 - 12h30	Fermé au public
Week-end et jours fériés	Fermé	

### Changement de situation

- Lorsque vous déménagez (dans le Saulnois ou hors du Saulnois)
- Lors d'un changement dans la composition de votre foyer (naissance, décès, séparation...)

- 1 J'en informe ma mairie
- 2 Je contacte le service Déchets Ménagers

### Une question ?

Contactez-nous :

☎ 03 87 05 24 36

📧 [dechets@cc-saulnois.fr](mailto:dechets@cc-saulnois.fr)

[www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr) (Environnement)



**Mon appli au quotidien, pour  
bien gérer mes déchets !**

L'appli « Le Saulnois et moi » est disponible  
gratuitement pour les iPhone sur l'App Store  
et les Android sur Google Play



# SAC DE TRI OU BAC DE TRI

Mon jour de collecte :  
(entourez les cases)

L M M J V

- Semaine paire
- Semaine impaire

## Papiers

Journaux, magazines, livres, prospectus, courriers, lettres, enveloppes (même avec fenêtres), sacs en papier, tickets de caisse...



## Emballages en carton

Cartonnettes, briques alimentaires, boîtes à pizza (sans restes de nourriture)...



## Emballages en métal

Boîtes de conserve, cannettes en alu, bidons, couvercles, bombes aérosol, papier aluminium, barquettes, capsules...



## Emballages en plastique

Bouteilles, flacons, pots, boîtes, barquettes, paquets de café, paquet de chips, tubes, sachets, blisters, films plastiques, opercules...



## Refusés dans le sac de tri

- Mouchoirs, papier essuie-tout ou essuie-mains
- Masques ou gants jetables
- Couches
- Papier peint décollé
- Vaisselle à usage unique hors carton et serviettes en papier
- Litière
- Textile
- Restes alimentaires

## Conseils de tri

- Vidés
- Aplatis
- Pas besoin de les laver
- Ne pas les imbriquer
- Séparer les opercules

**Réduisons nos déchets, même s'ils sont recyclables !**

Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62% des papiers sont recyclés grâce aux gestes de tri des français, devenu 1<sup>er</sup> geste éco-citoyen. Avec Citeo, donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



**À JETER ? À RECYCLER ?**  
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI





# BORNES À VERRE

Bouteilles et canettes  
(sans les bouchons)  
Pots et bocaux  
(sans les couvercles)

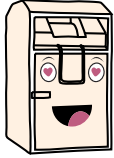


Uniquement les  
**EMBALLAGES**  
en verre



Refusés dans  
les bornes

Vaisselle (verres,  
assiettes...)  
Miroirs, pots en terre  
Céramique, porcelaine...



# BORNES À TEXTILE

Vêtements,  
Linge de maison,  
Chaussures (liées par paire)  
Ceintures et sacs à main  
en bon état ou facilement  
réparables.



Conseils de  
tri

- Déposez vos dons propres et secs, dans des sacs fermés
- Même usés ou troués, vos textiles peuvent être recyclés



# COMPOSTAGE

Épluchures, restes de fruits ou légumes crus ou cuits, marcs de café, thé et tisanes, coquilles d'œufs, essuie-tout, serviettes en papier, petits cartons, déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs, paille, petites branches...)



Nos actions

- Des composteurs sont en vente à tarifs préférentiels par la CC du Saulnois
  - Bénéficiez des conseils sur le compostage, le paillage, le jardinage au naturel, par les Guides Composteurs Pailleurs du Saulnois
  - Rejoignez notre équipe de bénévoles de Guides Composteurs Pailleurs
- [guides.composteurs@cc-saulnois.fr](mailto:guides.composteurs@cc-saulnois.fr)



La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.



# BAC POUBELLE (ORDURES MÉNAGÈRES)



Mon jour de collecte :  
(entourez la case)



# RÉDUIRE MES DÉCHETS



Je composte mes déchets de cuisine et de jardin <sup>1</sup>



Je mets un autocollant « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres <sup>2</sup>



Je range mon frigo et je fais une liste avant d'aller en course



J'utilise des couches lavables pour mon bébé <sup>3</sup>



Je donne ou je vends au lieu de jeter



Au bureau ou pour les fêtes, j'utilise de la vaisselle lavable



J'emprunte ou je loue au lieu d'acheter



Je fabrique mes produits cosmétiques et ménagers <sup>4</sup>



J'achète à la coupe et en vrac (j'apporte mes contenants)

<sup>1</sup> Vous habitez en appartement ? Contactez la Communauté de Communes pour mettre en place un composteur partagé !

<sup>2</sup> Des autocollants « STOP PUB » sont disponibles gratuitement dans votre mairie.

<sup>3</sup> Vous êtes jeune parent et vous souhaitez tester les couches lavables ? La Communauté de Communes vous offre un kit de découverte !

<sup>4</sup> La Communauté de Communes propose des ateliers gratuits de fabrication de produits ménagers et cosmétiques au naturel.



## COMMENT PRÉSENTER MES POUBELLES ?

Je dépose mon bac poubelle ou mon sac de tri la **veille du ramassage**.

J'**optimise les présentations** de mon bac poubelle car **12 levées** sont prévues dans mon abonnement annuel. Au delà, je paie un supplément.

Je place mon bac poubelle, **poignées côté route** ou mes sacs de tri de **manière visible sur le trottoir**.

Mon bac poubelle ne doit pas déborder, le **couvercle doit être fermé**.

Je ne mets **pas de sacs en dehors de mon bac poubelle** (sauf sacs prépayés prévus à cet effet).

Je ne mets **pas de cartons** à côté de mes sacs de tri. **Les gros cartons vont à la déchèterie**.

Je **rentre mon bac poubelle**, une fois le camion passé.

Je rentre mes sacs de tri refusés et je **retire les erreurs de tri**, avant de le présenter lors du prochain ramassage.

Les liens des sacs de tri doivent être **noués**.



**EN CAS D'INTEMPÉRIE OU DE TRAVAUX**

Si votre rue n'est pas dégagée ou accessible à un camion-benne, nous vous remercions d'**avancer votre bac poubelle ou vos sacs de tri sur un des axes routiers principaux** de votre commune.



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



DÉBLAIS/GRAVATS



BOIS



PNEUMATIQUES \*



MÉTAUX



CARTONS



AMEUBLEMENT



TEXTILE  
CHAUSSURES



PLÂTRE ET PLAQUES  
DE PLÂTRE



VERRES



ÉQUIPEMENTS  
ÉLECTRIQUES ET  
ÉLECTRONIQUES



AMPOULES/NÉONS



CARTOUCHES  
D'ENCRE



HUISSERIES



PILES ET  
ACCUMULATEURS



BATTERIES



DÉCHETS  
CHIMIQUES



HUILES DE  
FRITURE



COUETTES ET  
OREILLERS



HUILE DE  
VIDANGE



RADIOGRAPHIES



MATÉRIEL DE SOINS  
DES PATIENTS EN  
AUTOTRAITEMENT



RÉUTILISATION  
RÉEMPLOI  
(En cours de  
mise en place)



JEUX ET JOUETS



## Refusés en déchèterie

- Sacs d'ordures ménagères
- Amiante
- Extincteurs
- Bouteilles de gaz
- Véhicules hors d'usage et pièces associées



## Réduire ses déchets

- Utilisez les déchets de votre jardin (tontes, feuilles mortes, branchages) pour pailler.
  - Tentez de réparer vos petits appareils, avec l'aide de réparateurs professionnels ou bénévoles (Repair Café)
  - Donnez à l'Assajuco Emmaüs les objets dont vous ne vous servez plus qu'ils fonctionnent ou non
- ☎ 03 87 86 84 98

## ZOOM sur ...

### LES DÉCHETS DANGEREUX



Les produits chimiques usagés constituent un danger pour votre santé et votre environnement, ils sont un réel facteur de pollution.

Ils ne doivent être jetés ni dans les poubelles, ni dans les canalisations. Les restes de produits et les contenants vides sont à déposer en déchèterie.

### LES PILES ET PETITES BATTERIES DE PORTABLE ET DE MOBILITÉ

Un foyer compte en moyenne 106 piles et batteries. Elles contiennent des métaux rares qui peuvent être recyclés jusqu'à 80%.

Pensez aux piles rechargeables pour les limiter et faire des économies.

### PNEUMATIQUES

Quelques règles sont à respecter : **pneus déjantés, non dénaturés et propres**. 15 % des pneus traités sont rechapés. Les 85% restants sont valorisés de différentes façons : produits de travaux publics, terrain de sport ou de jeux, isolation, insonorisation,...

\* Les dépôts de pneumatiques sont soumis à conditions. Demandez conseil au gardien de déchèterie.



## Horaires d'ouverture des déchèteries

DÉCHÈTERIES	CHÂTEAU-SALINS		DIEUZE		ALBESTROFF DELME	
<b>Lundi</b>	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>
<b>Mardi</b>	9h-12h	14h-17h	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>	9h-12h	14h-17h
<b>Mercredi</b>	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	<b>fermé</b>	14h-17h
<b>Judi</b>	<b>fermé</b>	<b>fermé</b>	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
<b>Vendredi</b>	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
<b>Samedi</b> (du 01/04 au 31/10)	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h	8h-12h	14h-18h
<b>Samedi</b> (du 01/11 au 31/03)	9h-12h	13h-17h	9h-12h	13h-17h	9h-12h	13h-17h



**Pour accéder à la déchèterie :**  
 Pensez à vous munir de votre Pass Déchets. Pour l'obtenir, contactez le service Déchets ménagers au 03 87 05 24 36 ou [dechets@cc-saunois.fr](mailto:dechets@cc-saunois.fr)

### ZOOM sur ...

#### LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Parce qu'ils contiennent des métaux rares ou des composés polluants, il est important de déposer tous les appareils électriques et électroniques, les grands comme les petits, à la déchèterie.

#### LES AMPOULES ET NÉONS

Tous les équipements électriques dédiés à l'éclairage se recyclent : ampoules, tubes « néon » et tous les luminaires d'intérieur et d'extérieur.



#### OBJETS DE LA MAISON

Ameublement (tables, chaises, tapis, rideaux, stores, ...), literie (lit, matelas, couette, oreillers), articles de bricolage (marteaux, tournevis, quincailleries, ...), articles de jardin (pelles, bâches, arrosage, brouette, ...), jeux (jeux de plein air, toboggans, jeux de plateau, poupées, jeux de construction, ...) sont collectés en déchèterie pour être triés puis réemployés ou recyclés.



#### TEXTILES

L'industrie du textile a un impact environnemental lourd qui s'aggrave avec les modes successives. En déposant vos vêtements, linge de maison, chaussures dans les bornes à textiles : 58% de ces derniers sont réutilisés, 33% sont recyclés (fil, matière isolante, nouvel objet comme une raquette de ping-pong par exemple) et 8 % finissent en valorisation énergétique.



L'éco-organisme de la Filière Textile